



REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST

for the selection of an Individual Consultant to " undertake a study on Tuna Fisheries direct and indirect contribution to GDP and wealth distribution patterns in the SWIOFC Member countries "

1. 1. The Indian Ocean Commission (IOC) is an intergovernmental regional cooperation organization which brings together the Union of the Comoros, France, on behalf of Réunion, Madagascar, Mauritius and Seychelles. Its mission is to strengthen the bonds of friendship and solidarity between peoples and to contribute through regional cooperation to the sustainable development of its member states. The IOC has received a grant from the World Bank to support the SWIOFish regional project. It intends to use part of this grant to make payments under the Individual Consultant contract which will be responsible for carrying out the "Study on the contribution of the fisheries sector to GDP covering the primary and secondary sectors in the member states of the SWIOFC ".
2. The Consultant's mission is to develop and apply an appropriate methodology to estimate the impact of the tuna fisheries on GDP, human, natural, and produced capital; and net foreign assets. The methodology has to take into account not only primary production but also forward and backward linkages. For such calculation it is pertinent to understand the multiplier effect for which an input-output matrix of national accounts is needed.
3. The mission will be carried out in the South-West Indian Ocean region plus SWIOFIC member countries.
4. The Consultant will work: administratively under the supervision of the Indian Ocean Commission and technically with SWIOFC.
5. The estimated duration of the benefits is ninety (90) calendar days, including field visits, surveys, drawing up of plans and plans, and drafting of reports (provisional and final). The start of benefits is scheduled for January 2019.
6. The Indian Ocean Commission (IOC) now invites eligible consultants to express their interest in providing the services described above. They must provide information justifying that they are able to implement the necessary expertise and perform the services in question (curriculum vitae, copies of diplomas and attestations, references concerning the performance of similar contracts, etc.).
7. A version of the terms of reference is available on the website of the Indian Ocean Commission <http://commissionoceanindien.org>
8. Expressions of interest must be filed electronically in uncompressed format at the address below no later than Friday, October 19, 2018 at 16:30 (Mauritius time UTC+4):
e-mail: innocent-miada@coi-ioc.com and njiva.r@coi-ioc.com
Reference: " study on Tuna Fisheries direct and indirect contribution to GDP and wealth distribution patterns in the SWIOFC Member countries "
9. Individual Consultants will be selected in accordance with the procedures set out in the World Bank Guidelines on Selection and Employment of Consultants.
10. The individual consultants concerned may obtain further information during working hours at 9:00 to 16:00 (Mauritius time UTC+4) from the Indian Ocean Commission (IOC) by sending e-mails to the addresses referred in paragraph 8.



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT **en vue de la sélection d'un Consultant Individuel en charge de l'« Etude sur la contribution du secteur des pêches au PIB couvrant les secteurs primaire et secondaire dans les Etats membres de la CPSOOI »**

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish Regional (First South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Il se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre de contrat de Consultant Individuel qui sera chargé de la réalisation de l'« Etude sur la contribution du secteur des pêches au PIB couvrant les secteurs primaire et secondaire dans les Etats membres de la CPSOOI ».
2. La mission du Consultant consiste à développer et appliquer une méthodologie appropriée pour estimer l'impact de la pêche au thon sur le PIB, le capital humain, naturel et produit, et les avoirs extérieurs nets. La méthodologie doit prendre en compte non seulement la production primaire, mais aussi les liaisons en amont et en aval. Pour un tel calcul, il est pertinent de comprendre l'effet multiplicateur pour lequel une matrice entrées-sorties de comptes nationaux est nécessaire.
3. La mission sera effectuée au niveau de la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien plus au niveau des pays membre du SWIOFIC.
4. Le Consultant travaillera administrativement sous la supervision de la Commission de l'Océan Indien et techniquement avec la SWIOFC.
5. La durée estimée des prestations est de quatre-vingt-dix 90 jours calendaires, y compris les visites de terrain, les enquêtes d'établissement des schémas et plans et la rédaction des rapports (provisoire et définitif). Le début des prestations est prévu en janvier 2019.
6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).
7. Une version des termes de référence est disponible dans le site web de la Commission de l'océan Indien <http://commissionoceanindien.org>
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non comprimé à l'adresse ci-après au plus tard le Vendredi 19 octobre 2018 à 16 heures 30 minutes (heures de Maurice GMT+4) :
e-mail : innocent-miada@coi-ioc.com et : njiva.r@coi-ioc.com
Référence : « Etude de consultant sur la contribution du secteur des pêches au PIB couvrant les secteurs primaire et secondaire dans les Etats membres de la CPSOOI »
9. Les Consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale sur la Sélection et Emploi des Consultants.
10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations, pendant les heures de bureau du 09heures à 16heures GMT+4, auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant courriel aux adresses visées au paragraphe 8.